

# Cabinet de la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM

Avocats au Barreau de Chartres, demeurant dite ville

47, rue Alexandre-Ribot - Tél. 02 37 28 30 05

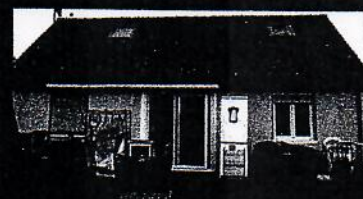
## Vente aux enchères publiques

au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience

des criées de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Chartres,  
situé 3, rue Saint-Jacques, 28000 CHARTRES

### le JEUDI 8 OCTOBRE 2020 à 14 HEURES

# D'UNE MAISON D'HABITATION



située à BONCOURT 28260,15, route d'Oulins et cadastrée section A n° 303 lieudit le Gué Pèlerin d'une contenance de 12a 00ca.

#### Au rez-de-chaussée :

- Entrée (2,60 m<sup>2</sup>), sol en lattes de bois composite, murs recouverts de lambris en PVC, plafond peint, un placard à deux portes coulissantes en bois stratifié, deux vitres fixes avec châssis en aluminium.
- Pièce principale - Cuisine (18,80 m<sup>2</sup>), sol recouvert d'un revêtement plastifié de type « linoléum », plinthes en bois verni, murs recouverts de lambris en bois peint, plafond peint, cuisine équipée de meubles en bois stratifié, un comptoir et un plan de travail carrelé, un évier en inox, une plaque de cuisson à quatre feux à induction, deux radiateurs, une porte fenêtre à deux battants coulissants en aluminium, une fenêtre à deux battants en aluminium.
- Toilettes (1,70 m<sup>2</sup>), sol recouvert d'un revêtement plastifié de type « linoléum », plinthes en bois verni, murs recouverts de lambris en bois verni, plafond peint, une cuvette de WC, un placard à deux portes coulissantes en bois stratifié, un convecteur électrique, une fenêtre en PVC à un battant.
- Salle d'eau (3,70 m<sup>2</sup>), sol recouvert d'un revêtement plastifié de type « linoléum », plinthes en bois verni, murs pour partie recouverts de lambris en bois verni et pour autre partie de faïence murale, plafond peint, une vasque sur placard en bois stratifié, un bac à douche avec une porte vitrée, un radiateur électrique, une aération, une fenêtre en PVC à un battant vitré d'un carreau opaque.

- Salon (14,05 m<sup>2</sup>), sol recouvert d'un revêtement plastifié de type linoléum », plinthes en bois verni, murs et plafond recouverts de toile de verre peinte, un placard à une porte pliante en bois verni, un radiateur électrique, une fenêtre en PVC à deux battants.
- Buanderie (1,90 m<sup>2</sup>), sol recouvert d'un revêtement plastifié de type « linoléum », murs et plafond à l'état brut, un ballon d'eau chaude, un adoucisseur d'eau, une arrivée d'eau et évacuation pour machine à laver, une fenêtre en PVC à deux panneaux.

**A l'étage :** accès par un escalier avec marches et rampe en bois verni

- Chambre (2,40 m<sup>2</sup>), sol recouvert d'un parquet en bois stratifié, plinthes en bois verni, murs et sous-pentes recouverts de toile de verre peinte, une fenêtre de toit de type « Velux ».
- Grenier : accès par la chambre, une fenêtre de toit de type « Velux ».

Surface totale Loi Carrez : 45,15 m<sup>2</sup>

#### A l'extérieur :

- Terrasse en ciment
- Chalet en bois (35,75 m<sup>2</sup> dont la fonction l'exclut de la loi Carrez)
- Terrain clôturé par un grillage fixé sur poteaux en bois
- Un portail à deux battants à ouverture automatique

Le tout cadastré section A n° 303 lieudit le Gué Pèlerin d'une contenance de 12a 00ca.

Cet immeuble est occupé mais libre de location

La visite sera réalisée par la SCP d'ARAQUY et SOUSAN, Huissiers de justice associés à CHARTRES (28)  
6, rue Danièle Casanova, LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020 DE 15H00 A 16H00.

Les frais étant supportés par l'acquéreur en sus du prix principal de vente. Les personnes intéressées devront remettre à leur Avocat avant l'adjudication : un chèque tiré par leur banque à l'ordre de la CARPA représentant 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €, un chèque tiré par leur banque à l'ordre de la CARPA à titre de provision sur les frais préalables de vente et aux frais postérieurs d'un montant de 9.000 €, constatant leur solvabilité, une attestation de la banque indiquant l'identité du propriétaire du compte d'où proviennent les fonds. Un extrait de leur acte de naissance ayant moins de 6 mois de date ainsi qu'une pièce d'identité (éventuellement livret de famille ou photocopie certifiée conforme), avec pour la personne née à l'étranger mention des noms et prénoms de ses parents et pour les sociétés, un extrait Kbis (justificatif de sa dénomination et de son numéro de SIREN). Et une attestation sur l'honneur datée et signée par le ou les enchérisseurs indiquant qu'il ne fait pas ou qu'ils ne font pas l'objet d'une interdiction d'enchérir ou encore que l'acquisition du bien saisi est pour une occupation personnelle étant ajoutée que pour une Société Civile Immobilière (SCI) ou une Société en Nom Collectif (SNC) cette attestation doit en outre comporter pour ses associés et mandataires sociaux l'ensemble des éléments prévus pour les personnes physiques et morales. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARTRES soit 3, rue Saint-Jacques 28000 CHARTRES où il a été déposé le 21 janvier 2020 ainsi qu'au Cabinet de la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM.

**MISE A PRIX :**  
**20.000 €**

Fait à Chartres, 30 juillet 2020.

Signé : **Mathieu KARM.**

#### Pour tous autres renseignements, s'adresser :

- 1°) à la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM, Avocats au Barreau de Chartres, dont le cabinet est situé 47, rue Alexandre-Ribot, 28000 CHARTRES, tél. 02 37 28 30 05.
- 2°) au Greffe du Tribunal Judiciaire de Chartres, 3, rue Saint-Jacques où le cahier des conditions de vente est déposé, tél. 02 37 18 72 56.
- 3°) sur Internet : [www.ordredesavocats-chartres.com](http://www.ordredesavocats-chartres.com)